

Protocole sanitaire - ALSH Les Petits Lurons Satolas et Boncelles

(Mise à jour Novembre 2020)

- Accueil de **56 enfants** répartis en 3 groupes encadrés par 2 animateurs chacun :
 - Groupe de 16 enfants maximum de 3-5 ans dans les locaux de l'Accueil de Loisirs
 - Groupe de 20 enfants maximum de 6-7 ans dans les locaux de l'Accueil de Loisirs
 - Groupe de 20 enfants maximum de 8-12 ans dans les salles d'animation de l'école élémentaire

ACCUEIL DES FAMILLES

- **Une seule personne autorisée** doit accompagner ou venir récupérer votre (vos) enfant(s) à l'accueil de loisirs. Cette personne doit être **munie d'un masque et respecter les gestes barrières**.
- Il est conseillé aux parents de **venir avec leur propre stylo**. Un stylo désinfecté et du **gel hydro alcoolique seront mis à disposition sur la table d'appel ou à proximité**.
- L'amplitude de l'horaire d'accueil (1h30 le matin et 1h le soir) permet d'accueillir les familles de façon échelonnée.
- Aucune transmission des infos ne se fait par document écrit au moment de l'accueil. Lors des périodes d'inscription où nous invitons les parents à déposer les documents dans la boîte aux lettres de l'accueil de loisirs. Sur les autres périodes, **une bannette** proche du bureau d'accueil sur chaque site pour les « courriers familles » sera mise à disposition des familles (le mail ou le téléphone sont à privilégier).
- Pour l'accueil du soir et afin d'éviter les rassemblements, les enfants sont prêts au départ avant l'ouverture aux familles.
- Des affichages ainsi qu'un marquage au sol sont mis en place afin de guider les familles sur les temps d'accueil.
- Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans les locaux et doivent attendre à l'extérieur.

TROUSSEAU

- Les vêtements des enfants devront être **limités au strict minimum** en fonction de la météo. Il est dorénavant **interdit d'amener des jeux ou jouets personnels**.
- **Un sac à dos ou sac plastique** contenant les affaires de l'enfant sera demandé aux familles. Ce sac doit contenir **obligatoirement une gourde au nom de l'enfant**.
- **Les enfants de 6 ans et plus doivent être équipés de masques fournis par les parents**.
- **Un trousseau numéroté pour les enfants à partir de 6 ans et un espace « création » pour les enfants de 3 à 5 ans** sont mis en place dans les salles d'activités.
- **Une salle de référence est attribuée à chaque groupe d'enfants**. Elle est suffisamment grande pour accueillir tous les enfants dans de bonnes conditions.

PREVENTION COVID 19

- **Les parents doivent contrôler la température de leur(s) enfant(s) avant le départ** pour l'accueil de loisirs. En cas de fièvre (38°C ou plus), de symptômes évoquant la COVID-19 chez le mineur ou un membre de son foyer ou à la connaissance d'un cas confirmé d'un membre du foyer, l'enfant ne doit pas prendre part à l'accueil et ne pourra y être accueilli.
- Si le mineur a été identifié comme contact à risque, il ne peut prendre part à l'accueil.
- **Affichage des gestes barrières** sur chacun des sites
- **Vigilance de distanciation physique entre les enfants issus de groupes différents** : les adultes veilleront à appliquer 1 mètre de distance au minimum entre chaque acteur (enfants et adultes) sur tous les temps de la journée et éviteront les contacts rapprochés. En revanche aucune règle de distanciation ne s'impose au sein d'un même groupe.
- Les animateurs seront particulièrement attentifs et proactifs sur **les actions de sensibilisation et de prévention** notamment au niveau des gestes barrières, de la distanciation physique, de l'hygiène des mains et des protocoles de déplacement. Cela sera organisé sous forme ludique lors des premières journées de l'enfant et des rappels se feront régulièrement.
- **Port du masque obligatoire** pour l'ensemble du personnel, pour tout adulte intervenant auprès des enfants et pour tout enfant à partir de 6 ans à l'intérieur et à l'extérieur.
- **Le port du masque n'est pas obligatoire** pour les encadrants et les mineurs lorsqu'il est incompatible avec l'activité menée (prise de repas, pratique sportive, ...).
- **Le protocole de déplacement** des enfants et des adultes mis en place permet d'éviter le brassage des groupes sur l'ensemble de la journée.
- Lavage obligatoire et répété des mains (eau + savon) plusieurs fois dans la journée :
 - À l'arrivée sur l'accueil de loisirs
 - Après être allée aux toilettes
 - Avant et après chaque repas
 - Avant et après chaque temps libres extérieurs
 - Le soir avant le départ de l'accueil

En l'absence d'accès immédiat à un point d'eau et si les mains ne sont pas visiblement sales, l'utilisation d'une Solution Hydro Alcoolique, sous le contrôle d'un adulte pour les plus jeunes, est préconisée.

HYGIÈNE ET ENTRETIEN DE LA STRUCTURE

Afin de respecter strictement le protocole sanitaire, plusieurs actions ont été validées :

- **Désinfection/nettoyage complet** de l'ensemble des locaux utilisés, effectuée **avant l'accueil des enfants sur chacun des sites.**
- Désinfection/nettoyage de toutes les surfaces utilisées et des objets fréquemment touchés **après chaque utilisation journalière plusieurs fois par jour.**
- **Aération des locaux la plus fréquente possible et pendant au moins 15 minutes** : avant l'arrivée des enfants, entre les activités, pendant les temps libres extérieurs, au moment du repas et pendant le nettoyage des locaux.

LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

- Les groupes sont constitués pour toute la durée de la période d'accueil, et n'ont **pas d'activité commune avec d'autres groupes**.
- Le programme d'activités proposé **tient compte des gestes barrières**.
- **Les activités impliquant des contacts physiques rapprochés sont limitées**.
- Les activités sont organisées dans la mesure du possible par **petits groupes**.
- Plusieurs **activités ludiques liées au coronavirus** pourront être réalisées afin d'aider à la compréhension et au respect des mesures sanitaires.
- **Des activités d'expression permettant d'engager une discussion** avec les enfants ou partager des émotions peuvent être mises en place en fonction des groupes.
- **Les activités physiques sont autorisées à condition** qu'elles permettent de respecter les mesures d'hygiène et la réglementation en vigueur.
- **La mise à disposition d'objets partagés** (livres, ballons, crayons, etc.) est permise lorsque qu'un nettoyage quotidien est assuré (ou que les objets sont isolés 24 h avant réutilisation).
- Les trousseaux avec le matériel de base ont été maintenus pour les enfants à partir de 6 ans.
- Une disposition de salle a également été organisée pour les groupes de 6-7 ans et 8-12 ans afin de maintenir une distanciation au minimum lors des activités assises.
- Tout élément **risquant fortement de contribuer à la propagation du virus** est proscrit.
- Des activités avec intervenant sont à nouveau programmées depuis septembre 2020. Sauf en période de confinement, des sorties avec transport collectif peuvent être organisées.
- Chaque groupe d'enfants peut **profiter d'un espace extérieur accessible** (parc de l'accueil de loisirs divisé en 2 pour les 3-5 ans et les 6-7 ans et cour d'école pour les 8-12 ans).

LES REPAS

- Les repas peuvent être à nouveau pris **dans le restaurant scolaire**. Un pédiBUS en 2 parties est organisé pour accompagner les enfants de 3-5 ans et de 6-7 ans jusqu'au restaurant.
- **Le protocole de livraison des repas** respecte les normes requises.
- **Des aménagements des espaces avec 3 zones distinctes** sont prévus lors des repas afin de conserver les distances de sécurité.
- Les adultes ont l'obligation de **manger en gardant une distance avec le groupe et les autres animateurs**.
- **Pour les goûters**, des portions individuelles emballées seront privilégiées.
- **Une gourde** par enfant devra obligatoirement être mise à disposition par leurs parents.

COMMUNICATION AUPRES DES FAMILLES

Les changements de directives nationales ont entraîné plusieurs mises à jour des modalités de fonctionnement de l'accueil de loisirs et, par suite, plusieurs communications envers les familles.

Des affichages sont réalisés sur chaque site concernant :

- Les gestes barrières ;
- Les protocoles de déplacements et d'organisation des activités ;
- Les numéros d'urgence ;

Les familles sont informées de l'évolution du protocole sanitaire et des conditions d'accueil via l'application « Kidizz Léo Lagrange » ou pour mail.

Garder du lien avec les familles même à distance est indispensable...